Image not found or type unknown

Augmentation de loyer pour une piece refaite

Par **jocelyne w**, le **21/02/2008** à **19:24**

Pour emménager en location dans une maison de village en mars 2007 je demande que la remise (terre battue - gravats ...) attenante à cette maison soit comprise dans le bail et fermée à clefs
le déblaiement de cette remise est fait par mes soins et les frais incombant aux travaux de maconnerie (mur élevé et vieille porte installée) sont partagés entre le propriétaire et moi.
la remise est spécifiée dans mon bail (dans autres parties privatives)

mon propriétaire désire pour cette année 2008 qu'une augmentation de loyer soit faite (outre celle liée à l'indice de référence des loyers) pour la remise à hauteur de 20 euro par mois, considérant que c'est désormais une piece en plus

en a t-il le droit ? et si non quels arguments dois je avancer pour contester
(nous passons par une agence)
merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés